

Réunion d'information sur les mobilités Erasmus+ Campagne 2e semestre - 2026-2027



Disclaimer

Ces diapositives ne sauraient être interprétées sans le commentaire les accompagnant pendant la réunion d'information.

Les informations présentées dans ce document ne sauraient non plus être opposées aux départements ou à la direction des relations internationales.

Pourquoi s'engager dans un projet de mobilité internationale ?



L'immersion reste le **meilleur moyen d'apprendre une langue étrangère !**



C'est également un bon moyen de découvrir une nouvelle culture et **d'acquérir des compétences utiles** : indépendance, adaptabilité, etc.



Une mobilité pourra faire la **différence sur une candidature à un master, un concours ou un emploi.**

Nos opportunités de mobilité avec Erasmus+

- 40+ universités partenaires dans plusieurs pays européens + Turquie et Royaume-Uni, classées par département d'études.
- Les cours sont généralement dispensés dans la langue du pays de destination. Certaines exceptions existent : la [brochure Erasmus+](#) (disponible sur le site de l'Inalco) vous indique les exigences de langue, à confirmer le cas échéant avec le pôle Erasmus+.
- Seuls les étudiants en **LMD** pendant leur mobilité sont éligibles.



Avantages :

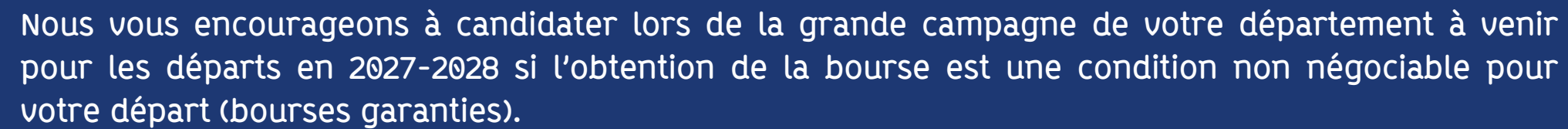
- Moins de tension sur les **places** que pour les campagnes par département
- **Processus de candidature** simplifié

L'Inalco a rejoint l'alliance EUniWell, un réseau de nombreuses universités en Europe qui vous ouvre de nouvelles opportunités de mobilité.

2 types de mobilité :

- **Mobilité Erasmus+ semestrielle ou annuelle classique**
- **Participation à un PIH (ou BIP) :**
 - Programme court - 1 semaine
 - Centré autour d'une thématique transversale
 - Accessible dès la L1
 - Bourse Erasmus+ avantageuse (env. 1000€)
 - Opportunités transmises tout au long de l'année par mail et sur la page "Actualités" de la rubrique International du site de l'Inalco





Les différentes étapes de votre candidature à la mobilité Erasmus+

Vous consultez les sites des universités partenaires et échangez avec vos enseignants pour construire votre projet

Dès à présent

Vous remplissez et faites signer votre "projet de mobilité"

Pour votre 1er vœu uniquement

Vous remplissez le formulaire de candidature en ligne et formulez jusque 3 vœux

Entre le 21 septembre et le 8 octobre

Nous soumettons votre dossier de candidature à votre département et, le cas échéant, votre filière

> Si la réponse est favorable : nous vous annonçons l'université vers laquelle nous pouvons vous nommer

Votre mobilité n'est pas encore confirmée !

> La DEI soumet votre dossier auprès de l'université partenaire pendant sa campagne de nomination

Le calendrier des campagnes de nomination varie d'une université partenaire à l'autre

> L'université partenaire vous contacte pour vous annoncer les prochaines démarches à effectuer

Votre mobilité est confirmée !

> Nous nous rencontrons pour commencer à constituer votre dossier de mobilité

Le projet de mobilité

Programme d'études envisagé pendant la mobilité – *Choix de cours prévisionnels**

Cours envisagés - université d'accueil	ECTS	Équivalents à l'Inalco	ECTS

30 ECTS de chaque côté (max. 32)

Pas de correspondance obligatoire 1 cours = 1 cours
 (ex : un cours de langue de 6 ECTS peut couvrir un cours de langue de 4 ECTS + un cours de langue de 2 ECTS).

C'est le total qui compte, et la bonne répartition entre les cours de langue, civilisation et filière !

A faire signer par :

- Votre RRI du département
- Votre responsable de langue d'étude (**Départements Europe et AOI uniquement**)

Nos critères de sélection pour votre mobilité

Les mobilités sont encouragées, mais exigeantes ! Nous attendons :

- Sérieux, autonomie et proactivité
- Grande rigueur, sur le fond et la forme, dans les pièces demandées : CV + lettre de motivation, relevés de notes, pièces justificatives propres en format .pdf



Les dossiers administratifs sont lourds à constituer. Ils demandent beaucoup d'énergie aux candidats, aux enseignants, et aux équipes administratives en France et dans le pays d'accueil.

Les équivalences dans le cadre d'une mobilité Erasmus+

- Les candidats remplissent avant même de déposer leur candidature un projet de mobilité, signé par le RRI.
- Si validé par le département, et à condition de valider ses examens sur place, les crédits sont transférés à l'issue de la mobilité.
- La liste de cours suivis est mise à jour pendant la mobilité à l'aide d'un "Learning Agreement" en ligne.

/!\ Points de vigilance /!\

- Votre sélection pour un échange ne vous garantit pas un départ : votre départ reste soumis à la confirmation de l'université partenaire.
- La mobilité n'est pas possible l'année du redoublement ou si vous êtes en statut AJAC.
- Attention à la langue d'enseignement des établissements partenaires.

Comment déposer sa candidature ?



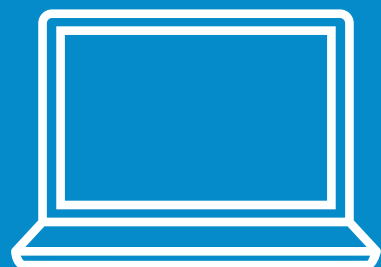
Dates limites de candidature :

du 21 septembre (8h00) au 8 octobre (23h59)

N'attendez pas la dernière minute pour déposer votre dossier. Commencez dès à présent : nous ne traiterons aucune candidature arrivée en retard, quelle qu'en soit la raison (problème technique, maladie, etc.)



- CV + Lettre de motivation adressée à votre RRI
- Bulletins de notes depuis votre arrivée à l'Inalco
- Projet de mobilité à signer **AVANT** la candidature



Lien du formulaire de candidature :

<https://enquetes.inalco.fr/index.php/941778?newtest=Y&lang=fr>

Nous contacter



Par mail : erasmus@inalco.fr



Bureau 3.39



Votre rendez-vous

avec le monde